Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 24/10/2022

LIDL rappelle Poulet cuit fumé



- Noms des modèles ou références concernés : **Poulet cuit fumé 1,25kg**
- Marque : **L'Etal du volailler**
- **GTIN 220618000000 Lot 5412190087 Date limite de consommation 09/11/2022**
 GTIN 220618000000 Lot 5412190135 Date limite de consommation 09/11/2022
- Date début/fin de commercialisation : **du 19/10/2022 au 22/10/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **cf liste des magasins en PJ**
- Distributeurs : **LIDL**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de Listéria monocytogenes inférieure à 10 avant DLC**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 9 janvier 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0188247070**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre